



LA CRISE ASIATIQUE ET SES CONSÉQUENCES SUR LE MARCHÉ DES BOIS TROPICAUX

La crise boursière et monétaire qui affecte une grande partie des pays asiatiques s'est traduite par une réduction importante de la demande dans ces pays. Les programmes de construction sont extrêmement sensibles aux variations de conjoncture ; ils en ont donc été particulièrement affectés, y compris au Japon qui est soumis à un ralentissement économique. Cette crise a également eu des répercussions sur les cours des bois asiatiques (grumes et produits transformés) qui ont fléchi et ont perdu en moyenne 30 % de leur valeur en dollars. Le poids prépondérant du Japon dans les flux d'échange des produits-bois a joué un rôle important dans cette baisse. Premiers acheteurs des grumes du Sarawak (Malaisie) et de contreplaqués d'Indonésie, les acheteurs japonais ont fait pression sur ces deux fournisseurs pour obtenir des baisses de prix, à partir du moment où le ringgit malaisien et la roupie indonésienne se trouvaient fortement dévalués.

L'INDONÉSIE TOUCHÉE DE PLEIN FOUET

Les effets conjugués de la baisse des cours et de la chute des monnaies des deux principaux pays pro-

ducteurs d'Asie du Sud-Est, l'Indonésie et la Malaisie, ont eu de graves répercussions sur leurs entreprises forestières et leurs industries de transformation. Mais la situation en Indonésie semble bien plus grave que dans le reste de la sous-région. La spécialisation, presque exclusive, de l'industrie indonésienne dans le contreplaqué était fondée sur une double compétitivité, en termes de prix et de volumes, aidée par l'interdiction d'exporter des grumes mise en vigueur en 1985, et transformée depuis en taxe dissuadant l'exportation légale. Revers de la médaille, cette industrie est moyennement efficace (rendements matière encore assez faibles dans bon nombre d'unités) et souffre de surcapacités importantes de transformation (capacités totales de 44,5 millions de m³ pour un prélèvement, forêts de conversion incluses, de 33 millions de m³ en 1996) qui affectent la rentabilité d'une partie des entreprises. Cette industrie reste, par ailleurs, fortement dépendante de l'importation de consommables (colles) et de pièces détachées pour les dérouleuses, importations rendues plus chères par l'évolution des parités

monétaires. Enfin, de nombreuses entreprises sont piégées par leur endettement en dollars, le billet vert étant la monnaie utilisée pour les transactions dans le domaine du commerce du bois dans la région. La désorganisation du secteur bancaire parachève le tableau de crise d'un secteur tourné vers l'exportation. Les journées de chômage technique se multiplient et, selon le ministère indonésien, plus de 5 millions de m³ de bois abattus n'avaient pas été récoltés, fin 1997, par les compagnies ayant stoppé leurs opérations ! En fin d'année, les autorités prédisaient une baisse de la valeur des exportations de bois de 25 % pour 1998, passant de 8,3 milliards à 6,2 milliards de dollars. Une restructuration brutale de l'industrie du contreplaqué semble inévitable, cette industrie ayant par beaucoup d'aspects les traits d'un colosse aux pieds d'argile.

Cette crise sans précédent va conduire à des changements profonds dans la politique forestière de l'Indonésie. Le FMI, avec lequel les autorités indonésiennes ont signé une « lettre d'intention », a mentionné notamment le démantèlement de l'APKINDO, qui détient

le monopole des exportations de contreplaqué, et une forte réduction des droits (taxes) de sortie dont le niveau rendait *de facto* l'exportation des grumes. Les nouvelles taxes, qui devaient entrer en vigueur dès mars 1998, ne pourraient excéder 10 % de la valeur FOB pour les grumes, mais également pour les sciages dont l'exportation était fortement taxée depuis quelques années.

Un retour de l'Indonésie, pionnier du volontarisme industriel, sur le marché international des grumes serait un événement important. Toutefois, les quantités mises sur ce marché seront limitées par les besoins des unités domestiques de transformation, celles tout au moins qui sauront rester compétitives avec un prix de la matière brute sur le marché domestique proche dorénavant de celui du marché international, la libéralisation commerciale aidant.

La Malaisie est également affectée par cette crise, quoique moins gravement. Le prix des grumes de ce pays a sérieusement baissé à l'exportation, passant d'environ 200 \$ le m³ de méranti en début d'année 1997 à 140 \$ en moyenne au dernier trimestre. Le

nombre d'emplois industriels menacés est, dans l'absolu, bien moindre qu'en Indonésie ; le recetage, entamé par la Malaisie depuis deux à trois ans, sur la fabrication de mobilier a rendu ce pays en effet un peu moins vulnérable, car il exporte 40 % des meubles produits aux USA, une partie d'entre eux étant d'ailleurs à base d'hévéa, de rotin et de bambou.

REDÉPLOIEMENT RÉGIONAL DES FIRMES ASIATIQUES EN AFRIQUE

Les effets de la crise asiatique ont été perceptibles en fin d'année dans la plupart des pays africains. Paradoxalement, la production des pays du Bassin du Congo est en hausse, avec des chiffres records d'exportation au Cameroun (2 millions de m³), au Gabon (2,7 millions) et en Guinée Équatoriale (sans doute plus de 700 000 m³) ; la production de ce dernier pays, ayant presque doublé, atteint un niveau qui a peu de chances d'être durable. La diminution des pourcentages d'exportation vers l'Asie, très sensible en fin d'année au Cameroun et au Gabon, n'avait pas (encore ?) affecté les volumes totaux ; en effet, la baisse a été compensée par le réveil de marchés plus traditionnels (Maghreb, Tur-

quie, Europe du Sud...) et un maintien des achats de la Chine, dont la monnaie n'a pas été dévaluée.

Alors que les firmes malaisiennes, souvent de puissants conglomérats aux multiples activités économiques, semblaient avancer inexorablement dans toute l'Afrique Centrale, la crise asiatique pourrait précipiter un redéploiement sur le continent africain. Rappelons que ces opérateurs malaisiens sont actifs sur l'ensemble des forêts tropicales humides du globe ; ils contrôleraient directement ou indirectement plusieurs millions d'hectares dans le bassin amazonien.

Recherchant, à l'heure actuelle, quasi exclusivement des grumes (ce qui n'exclut pas qu'ils s'intéresseront un jour à la transformation locale) ils n'ont pas, jusqu'à présent, montré de signe d'intérêt pour l'aménagement forestier. Pourtant la Malaisie n'est pas la première destination des grumes que ces compagnies récoltent à travers le monde (sur 530 000 m³ importés en Malaisie en 1996, 400 000 venaient d'Indonésie...). Les opérateurs malaisiens, comme d'ailleurs leurs homologues européens, vendent aux autres pays asiatiques, notamment à la Chine, première destina-

tion des exportations de bois d'Afrique Centrale.

Les trois principales compagnies malaisiennes au Cameroun, filiales de firmes transnationales, ont pratiquement cessé leurs exportations dès le mois de septembre 1996, vendant leur production aux opérateurs européens ; la part des exportations camerounaises de bois brut vers l'Asie est tombée de plus de 50 % à 41 % au dernier trimestre 1997 et s'établit sur l'ensemble de l'année 1997 à 50,6 %. Les difficultés à obtenir des concessions et la perspective, dès 1999 si la loi est appliquée, de voir le Cameroun interdire l'exportation des grumes, conduit ces firmes à se replier sur le Gabon (où elles étaient déjà bien présentes) et la Guinée Équatoriale, deux exportateurs du très apprécié okoumé. Toutefois, la part des exportations du Gabon vers l'Asie, qui avait frôlé un moment les 70 %, est retombée à 50 % en fin d'année. Le Congo-Brazzaville pacifié semblait également un pays prometteur, mais la décision inattendue prise début 1998 de stopper (provisoirement ?) les exportations de bois brut, y contrarie les perspectives malaisiennes. Avant la crise, les intérêts malaisiens étaient sur le point de

prendre des participations, voire de racheter des sociétés européennes disposant de permis correspondant à des surfaces importantes. Au Gabon, les groupes malaisiens ont maintenant racheté plus d'une dizaine d'entreprises forestières et contrôleraient plus de trois millions d'hectares, soit 40 % des permis forestiers (Lettre du Continent, 26.02.98).

CONSÉQUENCES POSSIBLES SUR LES MARCHÉS AFRICAINS

A court terme, tout laisse à penser que la crise asiatique met un terme à la période commencée en 1993-1994, qui s'était signalée par une grande fermeté des prix et une hausse de la production, tirée en grande partie par les exportations de grumes vers l'Asie. La demande japonaise avait déjà fléchi avant même l'irruption de la crise asiatique, revenant de 750 000 m³ de grumes importées d'Afrique à moins de 500 000 en 1996 (ce qui reste un niveau élevé par rapport à la situation d'avant 1993). La brusque contraction de l'activité économique dans la région asiatique va réduire la demande en 1998.

S'ajoute un effet d'opportunité : la baisse des cours des bois du Sud-Est asiatique, liée entre autres à la

INDICATEURS STATISTIQUES SUR LES PRINCIPAUX PAYS AFRICAINS EXPORTATEURS DE BOIS

	Cameroun	République Centrafricaine	Congo Brazzaville	Côte-d'Ivoire	Gabon	Guinée Equatoriale	Congo Kinshasa	Ghana
Surface forêt (ha)	17 500 000 ¹	3 800 000	15 500 000	5 000 000 ²	20 000 000	1 780 000	110 000 000	1 370 000
Production (m³)								
Grumes industrielles	3 900 000 ^a	405 000 ^d	511 000 ^b	1 800 000 ^a	3 000 000 ^a	700 000 ^a	340 000 ^c	1 050 000 ^b
Tendance	↗	↗	↗	↘	↗	↑	→	↘
Exportations (m³)								
Grumes	2 000 000 ^d	127 500 ^d	250 000 ^c	100 000 ^a	2 700 000 ^d	650 000	106 000	-
Sciages	200 000 ^c	7 000	28 000 ^b	550 000 ^c	20 000 ^a			330 000 ^b
Contreplaqué	8 000 ^b	400		16 000 ^b	100 000 ^a			3 000 ^a
Placages déroulés	15 000 ^a		36 000 ^b	86 000 ^b	30 000 ^a	17 000 ^a		28 000 ^a
Valeur des exportations de bois (milliards de F CFA en 1996)	250 ^f	16,9 ^f	58,6 ^f	180 ^f	204 ^f	23,7 ^f	41,5 millions \$	147 millions \$
(en % des exportations totales 1996)	30 %	21 %	8 %		12 %	25 %	5 %	
Taux de transformation locale	env. 50 %	env. 20 %	env. 50 %	env. 90 %	env. 15 %	env. 5 %	env. 70 %	100 %

(1) Plus probablement comprise entre 10 et 14 millions ha

(2) Plus probablement autour de 3 millions

(a) Estimation 1997

(b) Chiffre officiel 1996

(c) Estimation 1996

(d) Chiffre officiel 1997

(e) Teck (estimation 1997)

(f) Donnée Banque de France

(Secrétariat de la Zone Franc, rapport 1996)

chute des monnaies malaisiennes et indonésiennes, attire les importateurs.

Il se dit que les importateurs européens auraient rempli leurs carnets de commande de sciages de meranti en provenance de Malaisie, ce qui devrait tirer à la baisse les cours des sciages de sapelli et d'autres essences africaines concurrentes. On peut également penser que les acheteurs japonais de grumes vont recentrer leurs achats dans le sud de cette région Asie-Pacifique, surtout si l'Indonésie ramène ses taxes d'exportation sur le bois brut, et les

sciages, à un niveau plus modeste, comme lui demande le FMI.

Ce mouvement de balancier vers l'Asie du Sud-Est a ses limites à moyen terme, compte tenu de la difficulté croissante d'y obtenir des grumes de qualité, du fait de la dégradation des ressources forestières de cette région (et, d'autre part, du possible rafermissement des monnaies). Néanmoins, il sera probablement suffisant pour faire baisser sensiblement, dans les prochains mois, les cours des grumes et des sciages africains, même si l'Europe reprend

une partie de sa place traditionnelle dans l'importation de grumes africaines. Des créneaux persistent toutefois, comme celui des grumes d'ayous (première essence prélevée au Cameroun) destiné au tranchage ou au déroulage en Chine. Les productions du Gabon et du Cameroun ont peut-être atteint un pic en 1997, et pourraient se tasser en 1998. Une inconnue subsiste : l'évolution de la demande chinoise, qui est irrégulière mais potentiellement très importante. Il est d'ailleurs envisageable que des opérateurs chinois rentrent à leur

tour directement dans l'exploitation forestière en Afrique. Des demandes très importantes de surface ont été faites au gouvernement du Gabon par des groupes chinois sans, semble-t-il, obtenir entière satisfaction. Rappelons enfin une autre inconnue, celle de l'environnement politique du Congo-Kinshasa, dont dépend le décollage de la production de bois de ce pays qui détient le plus important potentiel forestier de la région. □

Alain KARSENTY
CIRAD-Forêt/ Baillarguet